



## FICHE D'ENGAGEMENT POUR LES EQUIPES FEMININES SENIORS

SAISON 2022-2023

A retourner impérativement avant le 15 août 2022 - Date de Clôture

Par courrier ou par mail (competitions@herault.fff.fr) à partir de l'adresse officielle de votre club (ex: 501234@footoccitanie.fr), dès lors, votre engagement sera validé

NOM DU CLUB

N° D'AFFILIATION

COMPETITIONS	MONTANT PAR EQUIPE	NOMBRES D'EQUIPES	N° EQUIPES*	TOTAL
Engagement en séniors à 11 Interdistrict :	<b>39 €</b>			
Engagement Challenge Maurice Balsan	<b>35 €</b>			
<b>TOTAL</b>				

\* L'équipe « première » d'un club est celle qui participe dans la catégorie d'âge la plus élevée à une compétition Nationale, Régionale ou Départementale organisée par la Fédération, la Ligue ou le District de l'Hérault de Football. Le challenge de l'Hérault Féminin est ouvert à tous les clubs dont une équipe féminine participe aux Championnats de l'Hérault sous réserve de leurs engagements, le détenteur étant engagé d'office. Le Club qualifié devra présenter une équipe à la date fixée au calendrier de cette épreuve, sinon l'équipe sera déclarée forfait.

### • ATTENTION •

En Séniors Féminines (à 8 et à 11) sont autorisées à jouer des U20F, U19F et U18F sans limite, et seulement trois (3) U17F sont autorisées (uniquement l'équipe première du club, avec un certificat médicale et une autorisation parentale, le tout approuvé par la Commission Régionale Médicale). Pas de U16F autorisées.

REGLEMENT :

CHEQUE BANCAIRE A L'ORDRE DU DISTRICT DE L'HERAULT DE FOOTBALL

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL (Aucun règlement ne doit être joint)

Les desiderata des équipes du club peuvent être exprimés au verso de cette fiche

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et y adhérer sans réserve

Fait à

Le

Le Président :

La Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux clubs affiliés et à ses licenciés un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant issues du présent questionnaire et enregistrées dans les fichiers du District de l'Hérault de Football.

## DESIDERATA POUR LES EQUIPES

(Dans la mesure du possible)



# District de l'Hérault de Football

ZAC Pierresvives  
66 Esplanade de l'Egalité  
BP 7250

34086 MONTPELLIER CEDEX 4

Mail : competitions @herault.fff.fr Tel. : 04 67 15 94 40

Fax : 04 67 15 94 59

Nom du Club

N° d'Affiliation

Merci de bien vouloir préciser les numéros des équipes ainsi que le nom et le numéro du terrain

Seniors 1	Equipe					
	Matin	Après midi	TERRAIN		HEURE	
Seniors 2	Equipe					
	Matin	Après midi	TERRAIN		HEURE	
U18F	Equipe					
	Matin	Après midi	TERRAIN		HEURE	
U15F	Equipe					
	Matin	Après midi	TERRAIN		HEURE	
U13F	Equipe					
	Matin	Après midi	TERRAIN		HEURE	
U11F	Equipe					
	Matin	Après midi	TERRAIN		HEURE	
U8F	Equipe					
	Matin	Après midi	TERRAIN		HEURE	

Pour chaque équipe, merci de préciser votre préférence pour jouer : matin, après-midi ou les deux

La Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux clubs affiliés et à ses licenciés un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant issues du présent questionnaire et enregistrées dans les fichiers du District de l'Hérault de Football.